



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221129-20221129_26-DE
Reçu le 26/12/2022
Publié le 26/12/2022

N° 20221129-26

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 21 novembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 novembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude GOUILLON-CHENOT à Sylvain HERMAN
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Didier CORNET à Daniel BALISONI

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Tahar BOUANANE.

Conseiller.es ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Alain DESCOLS, Marc BONNOT.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

CONVENTION CAUE

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

La Communauté de communes est adhérente au Conseil en Architecture Urbanisme Environnement (CAUE). Afin d'accompagner les habitants du territoire dans leurs projets de réhabilitation et de construction en bénéficiant de conseils gratuits d'un architecte, il est proposé de mettre en place des permanences sur le territoire.

AR Prefecture

063-200070712-20221129-20221129_26-DE
Reçu le 26/12/2022
Publié le 26/12/2022

Des permanences avaient déjà été mises en place sur la Commune de COURPIERE par l'ancienne Communauté de communes du Pays de Courpière et avaient été reprises par Thiers Dore et Montagne.

Depuis 2020, suite à des évolutions au sein du CAUE, elles s'étaient arrêtées. Il est proposé de les remettre en place selon les modalités suivantes : les premiers mercredis de chaque mois de 14 à 17h un conseiller du CAUE sera présent 12 rue de Barante à THIERS. Le CAUE ne se déplacera que s'il y a au moins 2 rendez-vous. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul rendez-vous, il sera proposé au particulier concerné de recevoir des conseils en visioconférence ou par téléphone, ou encore de reporter le rendez-vous à la date suivante. Ces permanences pourraient se tenir dès le 1^{er} janvier 2023.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de mission d'accompagnement dans le cadre de conseils aux particuliers entre le CAUE du Puy-de-Dôme et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 48

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

